

Administration décentralisée

Le feu couve à Akanda, Libreville et Bendjè



Le maire de la commune d'Akanda, Claude Michel Sezalory et les siens semblent ne pas savoir, à ce jour, comment sortir de la crise dans leur conseil.



L'édile PDG de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda désormais face à la fronde des conseillers du CLR.



La présidente du conseil départemental de Bendjè, Lucie Daker Akendengue, désormais en très mauvaise posture.

J. O.  
Libreville/Gabon

Depuis près de trois semaines, des élus locaux ont clairement décidé d'aller en fronde contre la gestion de leurs dirigeants. Ainsi, ils contestent les comptes budgétaires d'une des trois communes estuariennes et du conseil départemental de Bendjè (CDB) à Port-Gentil. Si la situation est différente au CDB, tant les dissensions en son sein ne datent pas d'aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que les actes de défiance sont de plus en plus manifestes un peu partout. Retour sur un embrasement aux allures de tentatives de "coup d'Etat".

LES Communes d'Akanda et de Libreville, dans l'Estuaire, tout comme le département de Bendjè, dans l'Ogooué-Maritime, sont en proie aux pires crises de cohésion de leur histoire en leur sein. Nombre d'élus locaux de ces circonscriptions contestent en effet l'administration des finances de ces organismes, quand ce n'est pas celle de leurs relations, par leurs présidents respectifs. C'est à Akanda, commune située au nord de Libreville, que les premiers signes sont venus. Les élus contestant les insuffisances du compte administratif 2015, Là-bas, il est réclamé à l'édile Sezalory le justificatif de toutes les dépenses de la mairie couvrant cette période. C'est donc l'impossibilité, pour le président de ce conseil, de produire les précieux documents qui lui sont demandés, qui amène l'ensemble des conseillers municipaux à rejeter l'adoption dudit compte. Du coup, un fort soupçon de gestion cavalière des deniers publics pèse sur sa tête. Pour de nombreux élus, l'avenir de M. Sezalory comme

premier responsable de cette commune de plein exercice s'inscrit en pointillés, si d'aventure les éléments ne sont pas versés au dossier de la prochaine session extraordinaire du conseil municipal. A moins qu'il renonce à la convoquer... Non loin de là, à l'Hôtel de ville de la capitale gabonaise, Libreville, la récente session budgétaire s'est tenue à quelque différence près, dans la même ambiance que beaucoup n'hésitent pas à qualifier de délétère. Ici, c'est la mairesse Rose Christiane Ossouka Raponda, du Parti démocratique gabonais (PDG) comme son homologue d'Akanda, qui a maille à partir avec l'adoption de sa feuille de route 2017. Si les conseillers issus de son parti politique font bloc autour d'elle, sans oublier que ceux de l'opposition ont voté le budget, par contre ceux de la formation alliée, le Centre des libéraux réformateurs (CLR), n'auront pas manqué de voter contre son projet. Allant jusqu'à mettre en doute sa gestion. Mais qu'est ce que les Céléristes, leur président en tête, reprochent-ils en réalité à l'ancienne ministre du Budget ?

**FRONDE** • La querelle, ici, à ce qu'il semble, tourne autour de la cogestion. Les conseillers du parti de Jean-Boniface Assélé, estimant ne pas être traités comme de véritables alliés par les élus PDG, prennent la décision de rentrer en fronde presque ouverte. Ils arguent que les premières propositions de nominations proposées par le premier adjoint maire, Jean-Boniface Assélé, auraient été rejetées par Rose Christiane Ossouka Raponda. Pour le général à la retraite, depuis trois ans, la gouvernance conjointe PDG-CLR s'est faite au détriment de sa

formation politique. Il met en avant «l'accaparement» des directions stratégiques par le seul PDG. D'où appelle-t-il à la dénonciation par les siens de cette sorte de cohabitation qui, selon lui, relève de la duperie. Ce qui a pour conséquence, l'ambiance plutôt difficile pendant les travaux de la dernière session. Le CLR et les siens ayant pris l'engagement de percer l'abcès en mettant sur la table toutes les récriminations relatives à la non prise en compte de l'accord de cogestion. Ce qui, manifestement, ne semble pas correspondre avec la réalité d'autant que, outre l'adoption du budget par les élus, les actions menées jusqu'à ce jour, confortent la mairesse et son équipe municipale. La Mairie de Libreville enregistre de meilleurs indicateurs, souligne un élu local. La situation du département de Bendjè, n'est pas loin de rappeler celle de la commune de Libreville. Sauf que dans l'Ogooué-Maritime, il s'agit plutôt d'une guerre entre élus du même camp : le PDG. Alors que les choses n'allaient pas de soi pour le parti au pouvoir, avec 11 conseillers élus sur 27 que compte le CDB. Les Deux groupes d'indépendants ayant obtenu 16 élus. La surprise avait donc été grande de voir la tête du conseil départemental échoir à la "Pédégiste" Lucie Daker Akendengue (14 votants contre 13).

**DEFIANCE** • Voilà que sitôt ce bureau mis en place, la guerre se déclenche entre la présidente et certains de ses adjoints. Ces derniers lui reprochant de concentrer tous les pouvoirs entre ses mains. Une situation qui trouve un début de solution avec l'intervention du ministre de l'Intérieur de l'époque,

Guy-Bertrand Mapangou. Toutefois, ce ne sera que partie remise. Car, malgré les appels à travailler d'un commun accord, les conseillers PDG éprouvent toutes les difficultés à mettre de côté leur ego. Au point que le budget primitif 2017 est rejeté. Une défiance dont la conséquence risque d'être une tentative de destitution de la présidente et de son bureau. Là également, seul l'avenir nous dira l'issue donnée à cette guerre sans fin. Au final, Akanda, Libre-

ville et Bendjè sont autant de situations qui reflètent des difficultés auxquelles font face ces différentes entités de gestion des collectivités locales. Si le prétexte des rapports financiers est souvent avancé pour mettre en mal un maire ou un président du conseil départemental, il faut reconnaître que le fond reste le respect des principes de cogestion. Bien malin cependant, celui qui dira si celui-ci se fait à l'avantage des populations. Pas besoin d'être devin

pour savoir que ce qui guide les contestations exprimées par ceux qui se sentent lésés, c'est toujours l'accaparement des biens et des postes. La distribution des prébendes est donc, à coup sur, l'origine principale de ces "comportements rebelles" d'un autre temps. Même si, il convient également de le souligner, certains maires et présidents de conseil contestés, ne sont pas toujours exempts de tout reproche. Loin s'en faut.



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

**DIRECTION GENERALE**

**COMMUNIQUE**

Les responsables des sociétés ci-dessous sont priés de se présenter dès parution du présent communiqué au secrétariat de la Direction du **Recouvrement et du Précontentieux**, situé au 5ème étage du siège de la CNSS pour affaire les concernant.

Il s'agit de :

N°	RAISONS SOCIALES	NUMEROS COTISANTS
1	ASSURANCES ET REASSURANCES DE LIBREVILLE	001-0170103-W
2	AVS INTERNATIONAL	001-0171926-A
3	AYOBA CATERING	001-0175167-L
4	CORA WOOD GABON	001-0029877-Z
5	LE COTTON CLUB	001-0022191-P
6	EN.CO.LO BTP	001-0026442-H
7	ENTREPRISE DE CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE	001-0028420-G
8	FORET INDUSTRIE ET MANAGEMENT	001-0172199-P
9	GENERAL BUSINESS COMPAGNY	001-0050188-K
10	ITOUMBA & FILS GIE	001-0173763-E
11	L'INFINI	001-0026298-E
12	L'INFINI 2	001-0175388-J
13	MEDICAL TECHNOLOGY	0010178055-T
14	PHARMACIE D'AVORBAM	001-0176930-H
15	ROUGIER OCEAN GABON FORET	001-0000281-K
16	ROUGIER OCEAN GABON SA	001-0008383-B
17	SOCIETE MM BTP	001-0175184-Y
18	LES MENUISIERS D'EDEN	001-0175513-D
19	OKLICEANE SERVICES ET CONSEILS	001-0170233-J
20	OPTIMUM GABON	001-0170688-X
21	PROCURE DU DIOCESE S M	001-0001024-Z
22	CABANE DU PLANTEUR	001-0177396-M

La présente communication tient lieu de convocation individuelle.

Le Directeur Général  
*(Signature)*  
Dr. Désiré LASSEGUE

1432

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 04 Libreville - Gabon • Tél. 01 79 12 90 • Fax : 01 79 44 25 • www.cnss.gp